



Assemblée générale

Distr. limitée
2 septembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 134 de l'ordre du jour

Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro

Angola, Argentine, Égypte, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale et Guyana :
projet de résolution

Action de l'Organisation des Nations Unies concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Bangladesh, Bhoutan, Brésil, Burkina Faso, Chili, Chine, Costa Rica, Djibouti,
Émirats arabes unis, Guatemala, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Liban,
Malaisie, Maroc, Mozambique, Népal, Nigéria, Panama, Pérou, Philippines,
Rwanda, Sénégal, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Turkménistan, Uruguay et
Venezuela (République bolivarienne du).**

